



Le projet de centrale photovoltaïque à Ongles enterré

11 Février 2025



© Amilure

ENVIRONNEMENT / Une décision saluée par l'association Amilure

-Alpes de Haute-Provence-

Le projet de centrale photovoltaïque à Ongles enterré. Le 31 décembre dernier, déjà, la cour administrative d'appel de Marseille avait annulé le permis de défrichement de la société Engie Green. Près de 13 hectares devaient y être défrichés au sein du Bois de Seygne.

Les parties déboutées avaient jusqu'au début du mois de mars pour se pourvoir en cassation.

Selon Amilure, association des Amis de la Montagne de Lure, le conseil municipal d'Ongles a voté ce lundi soir « *de ne pas reconduire la promesse de bail emphytéotique consentie à Engie Green pour la réalisation de cette centrale* ». Elle se félicite que ce projet soit « *donc officiellement mort* ».

A. Vallauri